

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I — INTRODUCTION

**LE COMITÉ PERMANENT
DE LA JUSTICE ET DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL**

CHAPITRE II — L'ACTIVITÉ DU PUBLIC

- A. La réputation des peines a l'honneur de présenter son
- B. Le degré de connaissance de la criminalité
- C. Le recours à l'incarcération
- D. Les sources d'information concernant les délinquants de la Cour
- E. Conclusion — les conséquences dans les tribunaux à l'étranger

CHAPITRE III — LES BESOINS ET L'INTÉRÊT DE LA VICTIME

SIXIÈME RAPPORT

Conformément à l'article 96(2) du Règlement et à son mandat daté du 3 novembre 1987, votre Comité a entendu des témoignages et a effectué une étude de la détermination de la peine, de la mise en liberté sous condition et d'autres aspects connexes du système correctionnel. Il a adopté le présent rapport et prie le gouvernement d'envisager la mise en application des recommandations qu'il contient.

CHAPITRE IV — LES RECOMMANDATIONS

- 1. Le principe de la peine
- 2. L'atténuation des peines
- 3. Utiliser les tribunaux à l'étranger et le système
- 4. Autonomie des provinces et de la détermination de la peine
- 5. Dispositif de libération sous condition et la peine (et les autres recommandations relatives à la détermination de la peine) par les tribunaux à l'étranger

CHAPITRE V — LES RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA DÉTERMINATION DE LA PEINE AU CANADA

- A. Le rapport Gaudin
- B. Le rapport Howard
- C. Le rapport Gauthier
- D. Le rapport de la Commission de la justice et du procureur général
- E. La révision du droit pénal
 - 1. Le droit pénal dans le système canadien
 - 2. Le motif de la peine et l'impact des peines sur les délinquants
 - 3. La Cour canadienne d'interprétation des peines
 - 4. La conclusion des provinces et le rôle des tribunaux à l'étranger